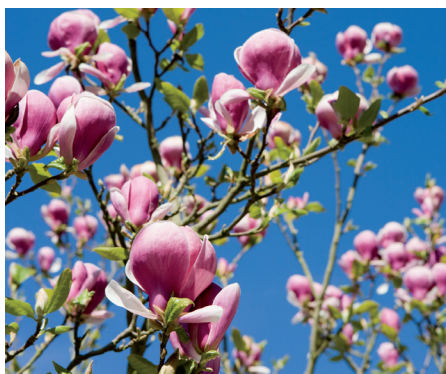


DYNAPLUS

Votre assurance vie multisupport en toute liberté



Dynaplus est un contrat d'assurance vie multisupport conçu pour vous offrir une liberté totale dans le choix de vos investissements.

Dynaplus vous offre le choix de la répartition, selon vos objectifs, entre plusieurs supports financiers, sélectionnés pour leurs performances et leur complémentarité.

Dynaplus prévoit une protection supplémentaire en cas de décès, pouvant atteindre 40.000 € (sous conditions - voir les conditions générales).

POURQUOI SOUSCRIRE DYNAPLUS ?

Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques d'un groupe spécialisé

- Vous bénéficiez de l'expérience de Monceau Retraite & Épargne, filiale commune de Capma & Capmi et de la Mutuelle Centrale de Réassurance, deux sociétés d'assurance mutuelles membres de Monceau Assurances.

Choisissez la souplesse d'un contrat adaptable à tout moment

- Vous choisissez vos supports **selon vos objectifs**,
- Vous versez **vos cotisations quand vous le souhaitez** ; vous pouvez également les planifier,
- Vous pouvez arbitrer **à tout moment** entre les supports proposés,
- Vous effectuez les retraits que vous souhaitez à la date de votre choix,
- Vous bénéficiez sur demande d'une avance permettant de disposer d'une partie de la valeur de rachat du fonds euros de votre contrat.

Accédez à des performances et à une gestion financière reconnue

- Vous diversifiez vos placements, gage à moyen et long terme de performance et de sécurité : Dynaplus vous propose de nombreux supports investis sur les marchés et grandes places financières qui répondent à tous les niveaux de risque (de l'investissement le plus prudent au plus audacieux).

Recevez une information complète et régulière

- Vous recevez chaque année un relevé de situation **détailé** indiquant la **valeur actualisée** de votre contrat support par support,
- Vous obtenez **à tout moment**, sur demande, une situation actualisée,
- Vous suivez les performances des fonds sur **www.monceauassurances.com**

Bénéficiez des avantages fiscaux et successoraux de l'assurance vie

- Vous bénéficiez d'une **fiscalité privilégiée** sur les plus-values réalisées,
- Vos arbitrages entre supports sont sans **incidence fiscale**,
- Vous choisissez vos bénéficiaires en cas de décès et leur faites profiter d'une **exonération** totale ou partielle **des droits de succession** sur les sommes transmises.

DYNAPLUS



Votre assurance vie multisupport en toute liberté

- ✧ Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques d'un groupe spécialisé,
- ✧ Choisissez la souplesse d'un contrat adaptable à tout moment,
- ✧ Accédez à des performances et à une gestion financière reconnue,
- ✧ Bénéficiez d'une information complète et régulière,
- ✧ Profitez des avantages fiscaux et successoraux de l'assurance vie.

Un contrat à la qualité reconnue

Récompense de la presse spécialisée en 2010

